



RENNES ETUDIANTS CLUB AVIRON

Base Nautique de la Plaine de Baud

35, rue Jean-Marie Huchet

35000 Rennes

e-mail : recaviron@yahoo.fr

<http://www.recaviron.com>

Photo

avec le sourire :)

FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2024 / 2025

1ère Inscription Renouvellement Mutation Invité(e), club origine :

Nom :

Prénoms :

Date de Naissance (JJ / MM / AAAA) : / / Sexe : M - F

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Nota : avec votre inscription, vous serez titulaire d'une licence assurance. Celle-ci couvre la responsabilité civile accident, le recours – protection juridique, l'assistance et l'intervention d'inter mutuelles assistance.

Pour les étudiant(e)s : N° d'étudiant :

Université : Rennes 1 Rennes 2 Matière :

Autre école :

Pour les non-étudiant(e)s : Profession :

Je souhaite prendre l'assurance complémentaire 'IA Sport+ MAIF' (coût 11,85 €) proposée par la Fédération Française d'Aviron :

Je déclare avoir pris connaissance et accepté sans réserve le règlement de sécurité de la FFA, les Statuts et le règlement intérieur du club.

Toute photographie prise en public ou lors de compétition peut être librement utilisée par le club et par la FFA.

Je souhaite être ajouté aux listes de diffusion du club (liste « membres » pour tous : annonces d'évènements, modifications de sorties, ..., autres listes pour les commissions, le bureau, etc) (recommandé)

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant sur simple demande aux membres du bureau du Rennes Etudiants Club Aviron.

Merci d'écrire en toutes lettres ci-dessous : « Je déclare sur l'honneur savoir nager 25 m. »

Signature :

Mode de règlement (plusieurs choix possibles) : virement sur le compte du club, montant :€

liquide, montant :€

chèque à l'ordre de REC Aviron, montant :€

chèques vacances, montant :€

Pièces à fournir pour que l'inscription soit recevable :

▪ cette feuille d'inscription, une photo et votre règlement

▪ Soit une attestation « questionnaire de santé QS-Sport » de la FFA pour un renouvellement de moins de 3 ans, ou bien un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition dans les autres cas.